

## Municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes



**DÉFI MAURICIE :**  
**5 & 6 février**

**OLYMPIQUES**  
**SPÉCIAUX :**  
**19 février**

**Dans ce numéro :**

Mot du maire	1
Taxe pour les chiens	2
Élection partielle / siège numéro 2	2
Divers communiqués	3
Centre d'Action bénévole de la Moraine	3
Les coordonnées de l'organisation municipale	4
Services et activités offerts aux citoyens	4

### Mot du maire

Les 5 et 6 février 2011 sera présenté la cinquième édition de **Défi Mauricie**. Un événement devenu très populaire dans la MRC des Chenaux et qui est maintenant connu à l'extérieur et qui jouit d'une belle renommée.

Encore cette année nous aurons des coureurs de partout et en grand nombre. Ces derniers dépensent de l'argent dans les motels, les gîtes, les restaurants et les garages autour de notre municipalité.

Je remercie les nombreux bénévoles qui nous aident. Les membres du conseil seront présents. Des employés

de la MRC et du CLD sont aussi dans l'organisation. Un merci spécial aux propriétaires des terrains qui nous permettent de faire notre piste.

Nous passons sur le territoire de St-Luc-de-Vincennes, de Ste-Geneviève de Batiscan et de St-Narcisse; tous sont prêts à nous aider.

Un gros merci au Club de motoneige qui vont tracer la piste et qui s'occuperont de la sécurité.

Sans l'aide de tout ce monde il serait impossible de faire l'évènement.

Cette année, une nouveauté, des artistes exposeront à la salle communautaire et ils feront de la peinture sur bloc de glace.

Ceux qui veulent nous aider, vous êtes les bienvenus.

*Jean-Claude Milot, maire*



L'Écho transmet l'informa-

### DATES DES SÉANCES DU CONSEIL 2011

En vertu de l'article 148.0.1 du Code municipal, voici le contenu de l'avis public relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal (notez que les séances ont toujours lieu le lundi sauf pour les jours fériés) :

Les lundi : 17 janvier, 7 février, 7 mars, 4 avril, 2 mai, 6 juin, 4 juillet, 2 août, mardi 6 septembre, 3 octobre, 7 novembre et 5 décembre 2011.

Les séances débutent à 20 heures et se tiennent à la salle du conseil municipal au 660 rue Principale.

### BIBLIOTHÈQUE

Voici les dates pour l'ouverture de la bibliothèque, le **mercredi matin** :

**16 février**  
**9 mars**  
**30 mars**  
**20 avril**

*Lors de votre visite n'oubliez pas de compléter un coupon de tirage !*



## LICENCE 2011

## TAXE POUR LES CHIENS... POURQUOI ?

Les argents recueillis servent à défrayer le coût des licences, les frais de l'inspecteur municipal pour le contrôle, les honoraires du vétérinaire pour les soins des chiens errants et d'euthanasie, au besoin.

De plus, ce règlement a pour but de limiter le nombre de chiens sur le territoire et d'établir des règles pour les gardiens d'un chien.

Lorsqu'un propriétaire de chiens doit payer une taxe pour ses chiens, les statistiques démontrent qu'il en

limite le nombre. Cela diminue également les problèmes de voisinage reliés aux chiens.

### Tarifs pour 2011

Un tarif de **10 \$ est imposé pour chaque chien. Le tarif pour un chenal est de 75 \$.**

***Vous devez vous procurer votre licence de chien en vous présentant au bureau municipal ou par un envoi des coordonnées de votre ou vos chiens par la poste.***

Ce dernier sera enregistré dans un registre et vous

recevrez un médaillon pour l'identifier.

***Cela est la responsabilité du gardien du chien de procéder à son enregistrement.***

*Prendre note, que dû à l'abandon des affaires par le fabricant de licence, notre fournisseur ne peut nous fournir les licences qu'au début du mois de février 2011*

Merci pour votre collaboration

## LE COMPTE DE TAXES POUR 2011

Au cours du mois de février, vous recevrez votre **compte de taxes pour 2011.**

Les taux de taxes sont les suivants:

**Taxe foncière générale:** 0.7950\$ le cent.

**Taxe Sûreté du Québec:** 0.1198\$ le cent.

**Taxe ordures** (collecte, transport et traitement des matières secondaires et résiduelles) : **160 \$** par unité. Le demi-tarif s'applique pour les chalets habités durant la saison estivale.

**Taxe base** (réseau d'aqueduc principal) : **20 \$** par unité, plus **0.50 \$** le mètre cube d'eau consommée.

**Taxe base** (réseau aqueduc desservis par St-Maurice) : **215 \$** par unité, plus **0.25 \$** le mètre cube d'eau consommée.

**Taxe entretien égout : 45\$** par unité.

**Taxe dette aqueduc St-Joseph : 400 \$** par unité.

Pour les exploitations agricoles enregistrées, un crédit représentant le rembour-

sement agricole sera appliqué sur votre compte au lieu d'être remboursé par le MAQ.

Votre compte sera payable dans les 30 jours de l'envoi. Pour les comptes supérieurs à 300\$, ils pourront être payés en trois versements égaux. Les dates des versements seront inscrits sur les coupons détachables.

Vous pouvez payer par la poste, au bureau municipal, à votre caisse populaire et par Accès-D pour les personnes utilisant ce service.



**J'arrive bientôt !**

## ÉLECTION PARTIELLE / SIÈGE NO. 2

**Le processus électoral débutera pour les citoyens le 18 février prochain**, à compter de cette date, tout électeur qui remplit les conditions requises pour être candidat peut produire une déclaration de candidature. La clôture pour recevoir les candidatures est le 4 mars 2011 à 16h30.

Pour être éligible à un poste de membre du conseil, toute personne doit :

Avoir le droit d'être inscrite sur la liste électoral municipale, et au 1er février 2011, être une personne physique, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle ni dans un cas d'incapacité prévu par la loi **et remplir**

**l'une des deux conditions suivantes :**

1° Être domicilié sur le territoire de la municipalité, et depuis au moins mois, au Québec.

2° Être, depuis au moins 12 mois, soit le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant unique d'un établissement d'entreprise.

De plus, la personne doit avoir 18 ans le 3 avril 2011 et résider de façon continue sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 mois le 3 février 2011

Les formulaires seront disponibles à compter du 18 février 2011.

## DIVERS COMMUNIQUÉS

### Course de chiens

Vos décorations de Noël sont toujours installées ? **Allumez-les pour souligner l'évènement !**

### Âge d'or

L'Âge d'or de St-Luc tient à remercier le comité des Loisirs et la Société d'histoire de St-Luc pour leur contribution lors de l'achat des chaises et des tables neuves pour la salle communautaire. Merci !

### BACS

Au **1er juillet 2011**, tous les propriétaires devront être munis d'un **bac conforme pour les matières recyclables**.

Au **1er janvier 2012**, tous les propriétaires devront être munis d'un **bac conforme pour les déchets**.

Si vous avez besoin de bac, veuillez nous le faire savoir, nous dressons une liste pour faire la prochaine commande et ce en quantité suffisante.

### Clic St-Maurice

Clic St-Maurice reprend ses activités d'Internet libre au Salon Informatique Desjardins de la Moraine au 1380 Notre-Dame, St-Maurice tous les mardis soirs de 18h30 à 20h30 ainsi que les samedis 19-26 février, 19-26 mars 2011 de 10h00 à 12h00.

L'admission est gratuite pour tous. Des cours de Windows XP ou Windows 7 sont à prévoir selon les inscriptions à des coûts raisonnables.

Il n'y a pas de date déterminée, nous nous ajusterons selon la demande dès que possible. Probablement des cours de Photoshop et logiciel de musique.

Si vous avez des suggestions de cours à faire, elles seront prises en considération. Pour informations : Nicole Grondin 819-693-9514 ou Yvette Fortin 819-379-9623. Bienvenue à tous.

### Conférence

#### Sur les huiles essentielles

Découverte des huiles essentielles, trésors olfactifs qui s'offrent à nous pour nous épauler dans nos besoins quotidiens. Mercredi 22 février à la salle communautaire de Batiscan de 19h à 20h45, coût 25.00\$ pour réserver votre place communiquer au (418) 3258-4072

#### Pour les familles ou personnes à faible revenu, ayant

une déclaration simple à compléter, qui désirent se prévaloir du service de rapports d'impôt, une équipe de bénévoles compétente et discrète, formée par Revenu Québec et Agence des Douanes et du Revenu du Canada sera à l'œuvre du 1<sup>e</sup> mars au 8 avril prochain. Présentez-vous au Centre à Saint-Narcisse du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 (fermé de midi à 13 h) avec tous les papiers requis et vos formulaires.

## CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA MORAINÉ

Voici quelques informations au sujet du Centre. Grâce à votre grande générosité et à la participation de la population, il a été possible de remettre plusieurs paniers de Noël. Sur tout le territoire desservi par le Centre, c'est un total de 90 paniers qui ont été préparés et distribués qui rejoignaient 119 adultes et 87 enfants. Merci beaucoup!

Ceux et celles qui ont des vêtements ou autres articles à nous apporter, porter une attention particulière afin que ceux-ci soient en bon état et réutilisables. Vous pouvez dorénavant déposer vos dons dans le bac extérieur installé sur le côté de la bâtisse du Centre. Nous tenons aussi à vous informer que la population qui désire faire des achats pour le

comptoir vestimentaire l'horaire d'ouverture est la suivante : les mardis, mercredis et jeudis de 13 h 15 à 16 h ainsi que les jeudis de 9 h à 11 h 30.

Le Centre est en constante recherche de bénévoles pour différents services. Au plaisir de vous accueillir, communiquez avec nous au (418) 328-8600

## L'AIDANTE / OFFRE DE SERVICE

Madame Katheline Quessy possède son entreprise de soins à domicile au privé.

Cet auxiliaire familiale ayant pratiqué anciennement auprès du CSSS, offre ses services pour exécuter pour vous, plusieurs tâches que ce soit pour l'entretien ménager, pour cuisiner quelques repas, pour des soins d'hygiène complet, pour la coiffure, pour l'accompagnement, pour l'administration de

médication ou tout autre tâche en lien avec le bien-être de la personne.

Pour informations, contactez cette personne au (418) 362-3000

## PRÉVENTION DU SUICIDE

Le CSSS Vallée-de-la-Batiscan profite de la semaine nationale de la prévention du suicide, du 30 janvier au 5 février pour vous informer des services disponibles en lien avec la problématique du suicide. Que ce soit par son intervenante désignée à la prévention du suicide, Julie Saulnier qui peut vous apporter du soutien, par son réseau sentinelle, par sa collaboration avec l'UPA Mauricie ou par ses autres ressources disponibles; communiquer avec le CSSS au (418) 365-7556 poste 5618.

**Pour toute demande d'aide individuelle** ou support thérapeutique, veuillez composer le 811 info-social service disponible 24h/24h, 7 jours/7 jours. En situation de détresse ou de crise suicidaire, faites le **1-866-APPELLE (277-3553)**.



## Municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes

600 rue de l'Église  
St-Luc-de-Vincennes (Québec) GOX 3K0  
Téléphone & télécopie: 295-3782  
Courriel :  
[municipalite@stlucdevincennes.com](mailto:municipalite@stlucdevincennes.com)  
Page Web : [www.stlucdevincennes.com](http://www.stlucdevincennes.com)

Horaires du bureau :  
8 h 30 à 12 h et 12 h 30 à 16 h,  
du lundi au vendredi

### Bulletin l'Écho pour mieux vous informer

Service ambulancier et incendie : 911  
Bibliothèque municipale : 295-3608  
Salle communautaire : 295-3608  
Inspecteur en bâtiment : 295-3782  
Inspecteur municipal : 295-3782  
Urgence-Environnement : 1-866-694-5454

## Le conseil municipal

### de Saint-Luc-de-Vincennes

#### Le maire :

Jean-Claude Milot 295-3478

#### Les conseillers :

Françoise Asselin 295-3514

Nicole Grenon 295-3660

Jacques Lefebvre 295-3242

Robert Normandin 295-3607

Daniel André Thibeault 295-3314

### La prochaine séance ordinaire :

**lundi le 7 février 2011 à 20 h 00**

## Services et activités offerts aux citoyens

Monsieur Luc Normandin, **inspecteur municipal**, est responsable de l'entretien de la voirie, des réseaux d'aqueduc et d'égout et de l'édifice municipal.

M. Francis Dubreuil, **inspecteur en bâtiment**, peut vous recevoir le lundi en avant-midi pour répondre à vos questions concernant l'aménagement et l'urbanisme. Il est responsable de l'émission des permis de construction, rénovation et de démolition.

Les bénévoles de votre **bibliothèque municipale**, dirigés par Mme Louise Lemire, vous accueillent le mardi de chaque semaine entre 19 h et 20 h 30.

**Le Comité loisirs et social St-Luc-de-Vincennes** est un organisme à but non lucratif qui s'occupe d'organi-

ser des activités pour les jeunes et les moins jeunes. Mme Ginette Normandin est la présidente de ce comité. Vous pouvez la rejoindre au numéro 295-1135.

Mme Denise Beaudoin est présidente de **l'Âge d'or**. Vous pouvez entrer en communication avec elle au numéro 295-3293.

Quant à Mme Michelle Magny, elle est responsable du **Comité des jeux du vendredi** qui s'adressent aux adultes seulement. Elle est disponible au numéro 295-3434.

**La popote roulante**, dirigée par Mme Huguette M. Dubois et son groupe de bénévoles, préparent des repas pour les personnes âgées ou en perte d'autonomie. Ces repas sont livrés à domicile.

Vous pouvez la rejoindre au numéro 295-3407

Voici les coordonnées des responsables de **La Fabrique**: M. le curé Clément Jacob, au numéro 418-328-3115, M. Roger Pronovost, président de la Fabrique au numéro 295-3485, Mme Françoise Asselin, secrétaire-trésorière, au numéro 295-3514. Les sacristines : Mme Fabienne Dessureault au numéro 295-3615 et Mme Carmen Carignan au numéro 295-3248.

**La Société d'histoire** est dirigée par M. Théophile Beaudoin, au numéro 295-3293.

*Pour obtenir de l'information sur l'un ou l'autre des comités, communiquez directement avec le responsable de chaque comité.*